

nombres étant l'un à l'autre comme 1·13: 1—un excédent de 13 hommes pour cent ou de 130 hommes sur 1,000 femmes. Réciproquement, on compte 886 femmes pour 1,000 hommes, le déficit de la population féminine étant probablement plus grand au Canada que dans tout autre pays. Parmi les autres pays accusant aussi un déficit de population féminine, sont : Ceylan, 888 femmes pour 1,000 hommes; la Nouvelle-Zélande, 896 femmes pour 1,000 hommes; l'Australie, 926 femmes pour 1,000 hommes; L'Union du Sud-Africain, 941 femmes pour 1,000 hommes; les Etats-Unis, 943 femmes pour 1,000 hommes; et l'Inde, 953 femmes pour 1,000 hommes. A l'exception de l'Inde et de Ceylan, où l'infanticide féminin a été pratiqué, ces pays sont nouveaux, et les proportions entre les nombres respectifs des deux sexes sont affectées par l'immigration, dans laquelle prédomine l'élément masculin. En Angleterre et dans le pays de Galles, on a compté, en 1901 et en 1911, 1,068 femmes contre 1,000 hommes, et seule, la Norvège a dépassé ce nombre, avec 1,069 femmes contre 1,000 hommes. Dans les autres pays européens, le nombre des femmes, pour 1,000 hommes, est comme suit: Ecosse, 1,063; Danemark, 1,061; Suède, 1,046; Autriche, 1,036; France, 1,033 (en 1901); Suisse, 1,031; Allemagne, 1,026, Hollande, 1,021; Hongrie, 1 019; Belgique, 1,017; Italie, 1,010 (en 1901); et Irlande, 1,004.

La répartition des personnes des deux sexes entre les provinces du Canada, est indiquée dans le tableau 7 pour les deux années de recensement 1901 et 1911. Dans cette dernière année, le nombre de femmes, par 1,000 hommes, dans chaque province, était le suivant: Colombie Britannique, 560; Manitoba, 622; Alberta, 673; Saskatchewan, 688; Ontario, 942; Nouveau-Brunswick, 956; Nouvelle-Ecosse, 961; Québec, 980; et Ile du Prince-Edouard, 991. On peut voir que la différence est particulièrement accentuée dans les provinces de l'ouest.

Le tableau 8 donne le pourcentage de la population féminine, relativement à la population masculine, pour chacune des divisions rurale et urbaine, lors du recensement de 1911. Dans la population rurale, l'élément féminin, au Canada, est dans une infériorité numérique de 16·48 pour cent mais, dans la population urbaine, cette infériorité n'est que de 5·05 pour cent. L'infériorité est plus marquée dans les provinces de l'Ouest. Dans deux des trois provinces maritimes, dans Québec et dans Ontario, l'on constate dans la population urbaine un excédent d'élément féminin, qui atteint 17·68 pour cent dans l'Ile du Prince-Edouard. Mais dans l'ouest, l'infériorité numérique de l'élément féminin se manifeste de nouveau, quoique (excepté en Saskatchewan), elle soit moins accentuée que dans la population rurale.